

Promotion de la scolarisation des enfants au Bénin : le département du Mono, un exemple de réussite

Par Mingnimon Alphonse AFFO
Centre de Formation et de Recherche en matière de Population
Université d'Abomey Calavi (Bénin)
alphaffo@yahoo.fr

Pauvreté, faible croissance économique, déficit d'implication des communautés, coûts d'opportunité... ont exacerbé la crise du système éducatif béninois. Pour corriger le tir de multiples réformes ont été mises en œuvre. Elles ont induit dans l'ensemble des progrès considérables notamment en ce qui concerne l'enseignement primaire : les Taux Bruts de Scolarisation (TBS) ont respectivement évolué de 59,9 % (garçons, 75,3 % ; filles, 42,6 %) en 1991-1992, à 94,3 % (garçons, 110,5 % ; filles 78,1 %) en 2001-2002 ; un ratio élèves/classe en baisse : 51 en 1997 et 48 en 2000. Ces performances cachent cependant, d'importantes disparités : un accès quasi universel à l'enseignement primaire en ville contre au mieux, 86 % pour les garçons et 64 % pour les filles en campagne. Sur 100 enfants inscrits au CI, 45 atteignent le CM2 ; 16 parviennent en classe de 3^{ème} de l'enseignement secondaire général et 7 arrivent en classe de Terminale.

En 1991-1992, les deux départements les plus pauvres ont affiché des TBS largement inférieurs à la moyenne nationale notamment chez les filles : Atacora : 39,9 % (garçons, 53,1 % ; filles 24,5 %) ; Mono : 52,1 % (garçons, 71,0 % ; filles 29,1 %).

Dix ans plus tard (2001-2002), l'Atacora et le Mono ont enregistré respectivement des TBS de 84,9 % (garçons, 103,8 % ; filles 65,5 %) et de 121,7 % (garçons, 147,2 % ; filles 96,9 %). Avec une augmentation de plus de 100 % de TBS, le Mono est devenu la région ayant de loin le TBS le plus élevé au Bénin (un écart de 21 points par rapport au deuxième département ayant le TBS le plus élevé et 54 points par rapport au dernier).

Par ailleurs, en ce qui concerne les indicateurs d'efficacité interne, le Mono a connu en 2001-2002, des taux de promotion (72,7 % contre 70,8 % au Bénin), de redoublement (19,6 % contre 21 % au Bénin) et d'abandon (7,6 % contre 8,3 % au Bénin) relativement améliorés comparés à la moyenne nationale et aux autres départements.

En dépit de ces performances, plusieurs difficultés continuent d'émailler la scolarisation des enfants dans le Mono. Elles concernent notamment la mobilisation des ressources nécessaire pour répondre à l'engouement que suscite les interventions sur le terrain.

1. Introduction

Les années 1980 ont permis à l'école en Afrique de voir s'améliorer certains indicateurs de performance. En 1982, selon la Banque mondiale, le Taux Brut de Scolarisation (TBS) dans l'enseignement primaire de l'Afrique subsaharienne avait atteint 85 %. Cependant, la crise économique qui sévissait au cours de cette période a affecté le fonctionnement du système éducatif : les Programmes d'Ajustement Structurel mis en œuvre pour rétablir les grands équilibres macroéconomiques ont limité le financement de l'éducation. Il s'en est suivi un gel de recrutement dans la fonction publique notamment dans le système éducatif qui en revanche continuait d'accueillir chaque année, de nouveaux élèves, etc.

La situation au Bénin, s'inscrit assez bien dans le schéma des pays de la sous région. En revanche, depuis la Conférence des Forces Vives de la Nation, l'Etat, les partenaires au développement et la société civile ont manifesté leur engagement à faire de l'éducation de base¹ une priorité nationale. Selon les statistiques du ministère en charge de l'éducation, les TBS dans l'enseignement primaire ont respectivement évolué de 59,5 % en 1990, à 94,3 % en 2002. La situation dans l'enseignement secondaire s'est également améliorée : le

¹ Enseignement primaire & 1^{er} cycle de l'enseignement secondaire.

TBS y est passé d'environ 12 % en 1992 à 19 % en 1999 (dont 26 % dans le premier cycle et 8% dans le second).

Ces performances se heurtent cependant à plusieurs contraintes parmi lesquelles figurent : les coûts d'opportunité liés à la scolarisation², la marginalisation de certaines filles dans les salles de classe, l'éloignement des écoles, la discrimination à l'égard des femmes sur le marché du travail, etc.

Une exception semble se dessiner en ce qui concerne le département du Mono³. Au bout d'une décennie, (1991-2002), ce département a enregistré respectivement des TBS de 52,1 % (garçons, 71 % ; filles 29,1 %) et de 121,7 % (garçons, 147,2 % ; filles 96,9 %). De même, les indicateurs d'efficacité interne du Mono en 2001-2002, ont connu certaines avancées par rapport à la moyenne nationale et autres départements du Bénin. Cette évolution est le fruit d'une approche intégrée de projets/programmes de développement qui opèrent en synergie autour de la triade « Gouvernement, ONG, Engagement populaire »

2. La crise du système éducatif au Bénin et les réformes mises en œuvre

L'éducation est définie comme un processus de formation et de développement des connaissances, des aptitudes, de l'esprit et du caractère de l'individu. Elle suppose l'acquisition de savoir, savoir-faire et de savoir être. C'est en somme, la transmission des valeurs de civilisation à l'être (valeurs morales, spirituelles, cognitives, comportementales). Elle commence avant la naissance et s'achève après la mort. Le système éducatif au Bénin se présente sous trois formes :

- *Education traditionnelle* : transmission de valeurs (rites, us, et coutumes) à l'enfant dès le bas âge. Il grandit alors dans le cercle familial en suivant des modèles qui lui sont dictés par ses parents. L'école traditionnelle est caractérisée par l'oralité par laquelle se transmettent les connaissances.
- *Enseignement formel structuré* : Il est introduit par la colonisation et a connu plusieurs crises avec des réformes diverses.
- *Enseignement non structuré* : réseau d'apprentissage de métiers modernes sur le tas ainsi que les structures d'apprentissage de l'alphabétisation en langues nationales.

Si l'éducation traditionnelle reste consubstantielle à la vie de l'individu, l'enseignement non structuré quant à lui est laissé aux bons soins des associations d'artisans aux intérêts pluriels. La plupart des allocations de ressources venant de l'Etat sont destinées à l'enseignement structuré notamment à l'enseignement primaire qui bénéficie par ailleurs des fruits de la coopération bilatérale.

Trois grandes périodes ont marqué le système éducatif au Bénin : (i) la première a duré 12 ans (1960-1972) où le système était calqué sur le modèle français ; (ii) la seconde, coïncidait presque avec la révolution de 1972 (1972-1990) où le gouvernement a adopté en 1975 une réforme qualifiée d'« école nouvelle » qui est fondée sur un modèle de développement de type socialiste. L'enjeu de cette école était de former un Béninois patriote profondément engagé au service de son peuple. (iii) la troisième qui a cours depuis 1990 à nos jours est la conséquence des Etats Généraux de l'Education (EGE) tenus en 1990 qui ont accouché d'une nouvelle réforme : « l'école libérale ».

La crise du système éducatif au Bénin : Dans les années 80, l'école au Bénin a été marquée par des dysfonctionnements sans précédents qui ont affecté sa performance, ses ressources, ses acteurs... Les principales difficultés identifiées concernent dans l'ensemble :

- l'absence d'équité au niveau de l'accès à l'éducation : disparités régionales et entre filles et garçons ;
- l'insuffisance quantitative et qualitative de l'offre d'éducation : infrastructures, encadrement, manuels scolaires, matériels didactiques, etc. ;
- la faible capacité de planification et de suivi ainsi que de gestion des ressources financières, humaines et matérielles ;

² L'enfant est soumis à plusieurs travaux au sein de sa famille (travaux domestiques, agricoles, artisanaux, commerciaux, etc.). Face donc à la contribution de ce dernier à l'équilibre de sa « famille » aussi bien dans la sphère domestique que marchande, ses parents ou tuteurs, préfèrent dans bien des cas, le retenir à la maison.

³ Suite à la réforme de l'administration territoriale (2002) qui a débouché sur une nouvelle forme de décentralisation, l'ancien département du Mono a été scindé en deux départements : le Mono et le Couffo. Toutefois notre analyse ne tient pas compte de cette réforme. Ainsi, lorsqu'on parle du Mono ici, il s'agit des nouveaux départements du Mono et du Couffo.

- la faible efficacité interne et externe ;
- la faible adéquation entre la formation et les besoins de développement du pays ;
- l'augmentation du taux de chômage ;
- le déclin des effectifs scolaires ;
- la grogne sociale...

L'enseignement primaire qui⁴ concentre les plus gros effectifs de tout le système scolaire, révèle quant à lui de fortes déperditions dues : (i) aux abandons en cours de cycle, (ii) aux taux de succès limités au CEPE et à l'entrée en 6^e, (iii) au déficit ou à l'absence de structures d'accueil et de prise en charge des élèves ayant des difficultés d'insertion dans le système, (iv) aux taux élevés de redoublement et d'abandon qui engendrent de nombreux « déchets dans le système ». En conséquence, nombre d'élèves quittent le système sans qualification ce qui limite du coup leur perspective d'emploi. Pour corriger le tir, le gouvernement a tenu en 1990, les Etats Généraux de l'Education.

La réforme du système : à la suite des Etats Généraux de l'Education (EGE), une série d'activités ont été entreprises et visent dans l'enseignement primaire à atteindre la norme intitulée « Ecole de Qualité fondamentale » (EQF) : adoption du Document Cadre de Politique Educative (1991), Table Ronde sur l'Education (1997), Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté (2002), etc. Ces cadres de référence ont induit dans l'ensemble, des progrès au niveau dudit système.

Contenu de la réforme⁵ de l'enseignement primaire : Mise en œuvre aux travers de plusieurs plans d'action, elle met l'accent sur l'accès équitable et la qualité à tous les niveaux.

L'accès équitable : il vise à augmenter les chances d'accès à l'éducation. Dans ce cadre les activités ci-après ont été réalisées : (i) mise en place d'infrastructures scolaires et de mobilier, (ii) exonération des filles du paiement de frais de scolarité dans les zones rurales, (iii) élaboration d'un projet de politique en matière d'égalité des chances d'accès à l'éducation sur la base des résultats de plusieurs études et séminaires.

La qualité : le plan d'action « Ecole de qualité Fondamentale » définit des normes minimales de qualité à atteindre par chaque école ainsi que les conditions de réalisation des objectifs de qualité au niveau de l'école. Les activités déployées dans ce cadre ont pour noms : (i) réforme des programmes d'enseignement, (ii) formation des enseignants, (iii) manuels scolaires et matériels didactiques, (iv) documentation pédagogique et réseau documentaire, (v) évaluation des connaissances des élèves et orientation.

Quelques résultats intermédiaires :

- le taux de participation à l'école des filles est passé de 33 % en 1991 à 36 % en 1995 ;
- le ratio livre/élève en mathématiques est passé de 1/5 au CI et au CP en 1991 à 1/2 au CI et au CP en 1994, celui de livre/élève en français a évolué dans les mêmes proportions au cours de la même période ;
- la proportion d'enseignants titulaires du Certificat d'Aptitude Professionnelle (CAP) est passée de 40 % en 1993 à 80 % en 1995 ;
- plusieurs fonctions ont été déconcentrées et sont désormais sous la responsabilité des Directions Départementales des Enseignements Primaires et Secondaires : organisation matérielle des examens, production de livres de surveillance et de correction, affectation d'enseignants à l'intérieur du département ;
- renforcement de la capacité de gestion administrative par l'organisation de plusieurs formations au profit du personnel administratif ;
- amélioration du système d'information grâce au renforcement des connaissances en matière de collecte et de traitement informatisé de données statistiques ;
- amélioration du système de gestion financière notamment...

3. La performance du département du Mono

Les tableaux ci-après prouvent qu'en une dizaine d'années, le TBS au Bénin a cru de 34 points passant de 59,9 % en 1992 à 94,3 % en 2002. Cette performance cache cependant une certaine stagnation lorsqu'on

⁴ En 1996, l'enseignement primaire totalisait 83 % de l'effectif total de tous les ordres d'enseignement au Bénin (719.130 sur un effectif total de 867.319 élèves et étudiants).

⁵ La mise en œuvre proprement dite a commencé en 1993.

s'intéresse au sexe des enfants scolarisés. En 1992 un écart de 33 points semblait se dessiner au niveau des TBS entre garçons (75,3 %) et filles (42,6 %). Dix en plus tard, cet écart s'est maintenu (garçons : 110,5 % ; filles : 78 %).

Par ailleurs, le Mono, l'un des deux départements les plus pauvres du Bénin et figurant parmi ceux ayant les TBS les plus faibles en 1992 (52,1 %) affichait un écart deux fois plus élevé chez les garçons (71 %) comparés aux filles (29,1 %). A la fin de l'année scolaire 2001-2002, ce même département a vu son TBS s'améliorer avec néanmoins, un arbitrage 1,5 fois plus favorable aux garçons (147,2 %) comparés aux filles (Mono : 96,9 %). Ces évolutions quoique insuffisantes témoignent des efforts fournis par les pouvoirs publics, les ONG et la société civile dans l'optique de faire de l'éducation de base une priorité.

Tableau n°1 : Evolution des TBS par département et par sexe en 1991-1992 et 2001-2002⁶

	1991-1992			2001-2002		
	Ensemble	Filles	Garçons	Ensemble	Filles	Garçons
Bénin	59,9	42,6	75,3	94,3	78,1	110,5
Atacora	39,9	24,5	53	84,9	65,5	103,8
Atlantique	68,1	55,5	80,3	96,5	85,7	107,04
Borgou	40,5	29,4	50,6	67,1	58,0	76,0
Mono	52,1	29,1	71,0	121,7	96,9	147,24
Ouémé	84,6	58,7	107,6	100,1	80,4	119,6
Zou	66,9	47,0	84,5	100,8	82,6	119,5

La singularité du Mono peut être appréciée également par rapport aux indicateurs d'efficacité interne. En 1992-1993 (Cf. tableau n°2), ce département, malgré sa situation de précarité socioéconomique, a enregistré l'un des meilleurs taux de promotion (68,5 % contre 64,2 % au Bénin), de redoublement (25,5 % contre 26,8 %) et d'abandon (6 % contre 9 %). Dix ans plus tard, ces mêmes indicateurs se sont davantage améliorés (Cf. tableau n°3) : taux de promotion (72,7 % contre 70,8 % au Bénin), taux de redoublement (19,6 % contre 21 % au Bénin) et taux d'abandon (7,6 % contre 8,3 % au Bénin).

Tableau n°2 : Taux de promotion, de redoublement et d'abandon en 1992-1993⁷

	Promotion			Redoublement			abandon		
	Ensemble	Filles	Garçons	Ensemble	Filles	Garçons	Ensemble	Filles	Garçons
Bénin	64,2	63,1	64,7	26,8	27,2	26,3	9,0	9,0	9,0
Atacora	55,8	53,9	56,5	26,5	26,9	26,3	17,7	19,3	17,1
Atlantique	67,5	67,0	67,2	25,9	26,2	25,6	6,6	6,8	6,6
Borgou	59,4	57,4	60,5	27,6	29,8	26,5	12,9	12,8	13,0
Mono	68,5	65,7	69,5	25,5	29,9	24,0	6,0	4,4	6,5
Ouémé	63,9	63,6	64	28,2	28,6	28,0	7,9	7,8	8
Zou	62,9	60,9	63,9	27,2	28,0	26,8	9,9	11,1	9,3

Tableau n°3 : Taux de promotion, de redoublement et d'abandon en 2001-2002⁸

	Promotion			Redoublement			Abandon		
	Ensemble	Filles	Garçons	Ensemble	Filles	Garçons	Ensemble	Filles	Garçons

⁶ Sources : annuaire des statistiques de l'éducation nationale, MEPS, 1993 et 2003

⁷ Source Ben Info.

⁸ Sources : annuaire des statistiques de l'éducation nationale, MEPS, 2003.

Bénin	70,8	69,1	71,9	21,0	21,7	20,4	8,3	9,2	7,7
Atacora	64,0	61,6	65,4	24,2	25,4	23,4	11,9	13	11,2
Atlantique	72,1	71,17	72,79	21,1	21,4	20,9	6,8	7,4	6,3
Borgou	70,4	69,2	71,3	22,5	23,4	21,8	7,1	7,4	6,9
Mono	72,7	70,1	74,5	19,6	20,9	18,8	7,6	9,0	6,7
Ouémé	70,8	69,8	71,8	21,4	22,1	21,0	7,7	8,5	8,7
Zou	71,8	69,8	71,9	18,6	19,3	18,2	9,6	10,8	8,7

4. Facteurs explicatifs des performances dans le Mono

Les avancées dans le département du Mono ont commencé par prendre corps depuis l'année scolaire 1996-1997. Comme dans la plupart des autres départements du Bénin, les performances dans cette région tiennent à l'environnement politique et institutionnel (démocratie), aux actions des ONG (UNICEF, Born Fonden, Plan Bénin, USAID, etc.) mais surtout à l'appropriation des interventions extérieures par les populations bénéficiaires à travers l'engagement des Associations des Parents d'Elèves (APE).

Les succès enregistrés seraient le fruit d'une approche intégrée qui allie : (i) volonté politique, (ii) mobilisation sociale et (iii) engagement populaire.

La mise en œuvre de la réforme au niveau du système scolaire a été accompagnée par des mesures incitatives qui visent la promotion de la scolarisation des enfants et des filles en particulier. A cet égard, des localités ayant les TBS les plus faibles ont bénéficié des mesures sociales particulières. Ainsi, il a été mis en place par l'UNICEF, un programme quinquennal⁹ pour soutenir les plans d'action de la Direction de l'Enseignement Primaire du ministère en charge de l'éducation. Ce programme a ciblé dans le Mono, la commune de KLOUEKANME à travers 21 de ses écoles.

Programme : 1994 - 1998

- 2^{ème} programme : 1999 - 2003
- 3^{ème} programme : 2004 - 2008 (en cours d'élaboration)

Programme basé sur l'approche participative

Implication entière des communautés dans toutes les activités : depuis la réflexion jusqu'à l'appropriation des résultats en passant par la mise en œuvre.

L'approche consiste dans un premier temps à faire un diagnostic communautaire avec les populations en vue d'identifier leurs besoins prioritaires. Une micro planification des activités est engagée avec l'appui des médiatrices¹⁰ recrutées par l'UNICEF. Viennent ensuite la demande de fonds qui transite par le ministère en charge de l'enseignement avant d'atteindre l'UNICEF. Une fois en possession de la demande, l'UNICEF l'examine et procède au décaissement qui transite par le même ministère avant son acheminement vers les populations en vue de l'exécution des activités.

Au cas où, à l'issue du diagnostic communautaire, l'éducation n'est pas la première priorité des populations, les médiatrices de l'Unicef aident ces dernières à toucher les structures qui pourraient contribuer à résoudre leur problème. Les activités exécutées concernent trois volets : formel, non formel et petite enfance.

Le volet formel prend en compte nombre d'activités parmi lesquelles figurent :

- le renforcement des capacités des enseignants sur des thèmes spécifiques : droits de l'enfant, genre, adoption de comportement responsable face aux enfants (filles surtout) ;
- la sensibilisation des enfants sur les IST/VIH/SIDA ;

⁹ Commencé depuis 1994 ce programme qui est une approche entièrement basée sur la décentralisation privilégie essentiellement les besoins des communautés à la base.

¹⁰ Jeunes femmes ayant au moins le niveau licence en sciences sociales ou en sciences de l'éducation recrutées et formées pour répondre des besoins des populations en matière de diagnostic communautaire et en micro planification.

- l'appui matériel aux communautés notamment en matière d'offre d'éducation : mobilier, bureau de maître, tableau, réfection de toiture, etc. ;
- l'appui à la construction de latrines ;
- l'appui aux cantines : achat de couverts, formation de comité de gestion...

Le volet non formel est relatif à l'accord de crédit aux femmes opérant dans des groupements féminins. Ce crédit permet aux femmes bénéficiaires d'initier ou de renforcer des activités génératrices de revenus. Trois conditions marquent la mise à disposition du prêt : appartenance à une association de femmes, inscription dans un cours d'alphabétisation et possession d'un enfant fille déjà inscrite à l'école. Des facilités sont par ailleurs offertes aux jeunes filles déscolarisées et non scolarisées dans le domaine de l'apprentissage (fabrication de savons, pains sucrés, tissage). Il en est de même, des formations offertes aux parents des apprenantes : droits des enfants, genre, responsabilité des parents dans la réussite de l'instruction des enfants, insertion socioprofessionnelle des enfants, etc.

Quant au volet « petite enfance », il embrasse des activités d'initiation (à mi-chemin entre l'école maternelle et le jardin d'enfants) en faveur des enfants. Ces derniers sont regroupés dans un endroit (espace enfant) où ils bénéficient d'un encadrement sur l'hygiène de base, la vie en groupe, les activités ludiques...

L'ONG Born Fonden a engagé quant à elle, une approche basée sur le parrainage d'enfants orphelins dont les familles sont en situation de pauvreté avérée. Ce parrainage s'étend à tous les enfants frères de ce dernier : paiement des droits d'écolage, fournitures scolaires, organisation de cérémonie de remise de prix aux élèves studieux en fin d'année... Des séances de sensibilisation sont également offertes aux parents des enfants. Il est organisé en direction des enfants déscolarisés, des formations en artisanat local, en élevage de volailles, porcins, culture maraîchère, des cours en français élémentaire...

Les ONG Medical Care Development International (MCDI) et World Education, s'occupent du volet santé, assainissement et construction des infrastructures dans les écoles avec une forte implication du bureau de l'Association des Parents d'Elèves.

L'ONG Plan Bénin intervient dans trois communes : Aplahoué, Klouékanmè, Lalo. Son domaine de prédilection est l'éducation primaire associée à la santé, à l'eau et à l'assainissement. Son travail consiste à :

- apporter une assistance matérielle aux parents des enfants ;
- former des enseignants communautaires (personnes ayant le BEPC et recrutées pour servir dans l'enseignement primaire) ;
- appuyer les écoles et les élèves en fournitures scolaires aux fins d'une élévation¹¹ des taux d'inscription et de succès à l'école (surtout pour les filles) ;
- accompagner la mise en œuvre du programme gouvernemental d'exonération des filles des droits d'écolage. Dans le Mono, cette mesure a été étendue aux garçons ;
- former des APE afin qu'ils s'intéressent à la gestion de l'école ;
- suivre les travaux des enseignants par la formation des inspecteurs de l'enseignement primaire (la formation concerne la pédagogie, le temps de déroulement des leçons, le contenu des matières inscrites au programme) ;
- insister sur la réceptivité des enfants lors du déroulement des enseignements ; c'est pourquoi l'accent est beaucoup mis sur la pédagogie active (participation active de l'enfant à la transmission des connaissances). Plan Bénin essaie de parrainer au moins un enfant par famille dans ses villages d'intervention.

Outre ces interventions, des vivres du Programme Alimentaire Mondial (PAM) sont distribués pour alimenter les cantines scolaires dans plusieurs écoles.

Aux côtés des interventions des organismes d'aide à la coopération bilatérale, l'Etat béninois a institué plusieurs actions d'intérêt public qui visent à inciter la promotion de la scolarisation des enfants et des filles en particulier. A ce sujet, la cantine gouvernementale appuie une cinquantaine d'écoles du Mono en vivres. Des prix sont distribués aux meilleurs élèves chaque fin d'année dans toutes les promotions (CI jusqu'au collège). La construction d'un foyer des jeunes filles à Lokossa (chef lieu du département) depuis l'année 2000, a permis de recevoir chaque année, les cinq (05) meilleures élèves filles de chaque commune admises

¹¹ Pour Plan Bénin, chaque inscrit, à la fin du cycle doit avoir un taux de réceptivité élevé en **lecture, écriture et calcul**

au Certificat d'Etude Primaire et Elémentaire (CEPE). Des conditions favorables d'écolage leurs sont offertes associées à un accompagnement de leurs parents : internement, allocation pour l'inscription et les fournitures scolaires, cantine, accompagnement divers... De même, avec le nouveau programme d'enseignement dans le primaire, des manuels scolaires sont gracieusement mis à la disposition des élèves.

Par ailleurs, un programme spécial a été mis sur pied avec la contribution du PAM pour les filles. Il intéresse les localités ayant les taux de scolarisation les plus faibles. Les éligibles sont des élèves filles auxquelles sont alloués tous les trimestres : 50KG de riz, 5 litres d'huile avec quelques autres accessoires mais à condition que chaque éligible fasse moins de six (06) absences à l'école au cours du trimestre. Depuis l'année 2002, les proportions d'allocation ont été réduites de moitié.

5. Conséquence de la réussite dans le Mono

En dépit des résultats positifs enregistrés dans le Mono, plusieurs difficultés continuent d'émailler la scolarisation des enfants. Elles concernent surtout la mobilisation assez laborieuse des ressources (aussi bien de la part des populations que des différents projets/programmes en vigueur) eu égard à l'engouement que suscite les interventions sur le terrain. Cette croissance insuffisante de l'offre par rapport aux besoins se fait ressentir également au niveau des ressources humaines : l'effectif des enseignants, du personnel de contrôle et d'inspection et des infrastructures, est encore faible par rapport à la croissance des effectifs dans l'enseignement primaire¹².

Par ailleurs, le secteur de l'éducation absorbe plus de 30 % du budget de l'Etat. Si le budget de l'éducation s'est accru en prix courant depuis 1992, il est toutefois en diminution par rapport au PIB. En outre, même si la gratuité de l'école pour les filles devrait inciter les parents à les y envoyer davantage, elle entraînerait par contre des tensions sur les infrastructures et équipements scolaires, sur les ressources humaines du système, et sur les autres ordres d'enseignement. En somme, on peut se poser la question de savoir si la gratuité de droit d'écolage aux filles en milieu rural est très incitative si l'on sait les coûts d'opportunité qu'elle induit au niveau des parents ! La plus grande difficulté à laquelle cette région est confrontée de nos jours est le maintien des performances actuelles dans un environnement socioéconomique assez difficile.

Conclusion

Dans son rapport annuel sur la situation des enfants dans le monde 2004, l'UNICEF a mis l'accent sur l'accélération de la scolarisation des enfants, notamment celle des filles. L'atteinte de cet objectif conduirait à celle des objectifs de développement du millénaire fixés à 2015. Il ressort de ce rapport que c'est l'Afrique au subsaharienne qui semble le plus en retard : de 20 millions en 1990, le nombre de filles non scolarisées y est passé à 24 millions en 2002. Dans ces conditions, il y a des risques que l'objectif de « la parité en sexes dans l'éducation » avant 2005 soit hypothéqué.

Le Bénin, malgré ses réformes, n'y parviendra pas. Toutefois, la mise en œuvre de l'approche intégrée dans le département du Mono a commencé par porter des fruits intéressants. Il reste à maintenir le cap en donnant un coup d'accélérateur aux programmes qui existent et en considérant les populations comme acteur dans la conception et la mise en œuvre des plans d'action.

Références Bibliographiques

- **BENINFO** : Base de données.
- **GNANSOUNOU S & EZIN H** : Etude sur les coûts d'opportunité liés à la scolarisation des filles en Afrique : volet Bénin, Cotonou, novembre 1999, 59 p.
- **MEPS** : Annuaire des statistiques de l'éducation, 1991-1992, 1995-1996, 2001-2002.
- **MPREPE** : **Diagnostic des problèmes de population au Bénin, juillet 1994 pp 51-69.**
- **MECAG** : Document de stratégie de réduction de la pauvreté 2002-2004, Cotonou, 2002, 50p.
- **MECCAGPD** : Rapport sur l'état de la population du Bénin 2001, Cotonou, 2003, 255p.
- **MENRS** : Table ronde sur le secteur de l'éducation, Cotonou, 1996, 153p.
- **World bank** : Région Afrique N°. 164 August 2001.

¹² Les ratios élèves/classe et élèves/maître en 2001-2002 dans le Mono sont respectivement de 61,9 et 61,7.

Quelques définitions

- **Coût direct de scolarisation** : Toute dépense d'offre ou de demande de scolarisation effectuée d'une manière directe au profit de l'apprenant (achat de fournitures, frais d'écolage, etc.)
- **Education Non Formelle (ENF)** : Toute institution extrascolaire que la source d'instruction et l'apprenant favorisent de façon délibérée. Elle est donc prévue, programmée mais en dehors du cadre formel de l'éducation et sans aucune contrainte particulière (non-rigidité contraire à l'éducation formelle)
- **Education informelle** : Ici la source d'instruction s'efforce délibérément de favoriser l'instruction mais pas les deux à la fois. L'apprenant s'instruit sans rendre compte.
- **Education obligatoire** : C'est le nombre d'année ou de tranche d'âge pendant lesquelles les enfants ou adolescents sont tenus par la loi d'aller à l'école.
- **Education Primaire Universelle** : C'est l'inscription de la totalité des enfants scolarisables dans l'enseignement primaire. Elle correspond à un taux de scolarisation net de 100 %.
- **Taux Brut de scolarisation** : population inscrite dans un degré ou cycle d'enseignement quel que soit l'âge des enfants en pourcentage (parfois > 100 %) de la population du groupe officiellement défini pour le degré ou cycle considéré.
- **Taux Net de scolarisation** : C'est le nombre d'enfants scolarisés appartenant au groupe d'âge défini officiellement comme étant celui de la scolarisation en pourcentage de la population totale de ce groupe d'âge.